



Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut est dessiné de multiples paysages dont la qualité est reconnue via son appellation de "parc naturel". Cette route de 120 km vous invite à observer toutes ces richesses. Elle est jalonnée de trente panneaux d'interprétation qui vous renseignent sur les paysages et le patrimoine. A faire en tout ou en partie, en voiture ou à vélo, pour le plaisir de découvrir la nature et les traces du passé.

L'itinéraire est à retirer à l'office de tourisme de Bernissart ou à la Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Infos : www.plainedelescaut.be